Office National des Forêts

Info travaux

Mars 2018

FORÊT DE FONTAINEBLEAU : ENLÈVEMENT DES ARBRES DANGEREUX SUR UNE PARCELLE ATTENANTE AU CHÂTEAU

Dans le cadre de la gestion de la forêt de Fontainebleau, l'office national des forêts va procéder à une coupe d'arbres sur la parcelle 27, située à côté du grand parterre des jardins du Château et du bassin de Romulus. À partir du lundi 12 mars 2018, les bucherons interviendront pour enlever plusieurs arbres dangereux, bordant la route départementale 137 (RD137) et le quartier du Bréau à Fontainebleau.

Fragilisés, porteurs de branches cassées ou sèches, ces arbres présentent un danger pour les riverains, promeneurs et automobilistes. Les risques d'accident inhérents aux chutes d'arbres ou de branches existent conduisant l'ONF à sécuriser ce site. Dans la parcelle, quelque arbres matures seront aussi prélevés, ceux qui gênent les plus beaux arbres ou cachent la lumière aux plus petits pour grandir. Une fois la coupe terminée, différentes espèces d'arbres aux tailles et âges variés cohabiteront. La parcelle se renouvellera ainsi en conservant son écrin boisé.

Les travaux modifieront temporairement les conditions de circulation : stationnement interdit le long de la RD 137 et circulation alternée mise en place sur une seule voie. Par ailleurs, le trafic sera bloqué, à titre exceptionnel, afin que les opérations de bucheronnage techniques et délicates puissent s'opérer. Un tracteur forestier (débardeur) câblera puis tirera les arbres coupés dans la parcelle. Les bois ne resteront pas longtemps sur place, l'ONF veillera à leur évacuation rapide. Ils serviront pour la menuiserie, la construction et le chauffage.

A proximité du château de Fontainebleau, où le stationnement est courant et la fréquentation publique importante, ces interventions vont attirer l'attention en changeant le paysage tout en perturbant momentanément les loisirs en forêt.

Toutes les dispositions seront prises afin de garantir leur réalisation dans les meilleures conditions de sécurité. De la rubalise et une signalétique appropriée signaleront la zone de travail interdite d'accès ainsi que les restrictions de circulation, établies selon l'avancée du chantier. Les entreprises forestières intervenantes ont été retenues pour leur technicité.

L'ONF invite chacun à la plus grande vigilance à l'approche des travaux.

UN PEU D'HISTOIRE

La parcelle 27 jalonne le grand parterre des jardins du château et le bassin de Romulus. Peu boisée avant le XVII^{e} siècle, elle représentait ensuite l'écrin forestier voulu par Le Notre (1613-1700), suivant la perspective du château. Gravement endommagé par la tempête de 1990, son paysage boisé fut reconstitué et enrichi suite à une grande campagne de plantation entreprise par l'ONF et Bordas.

Info travaux

LOCALISATION DES INTERVENTIONS

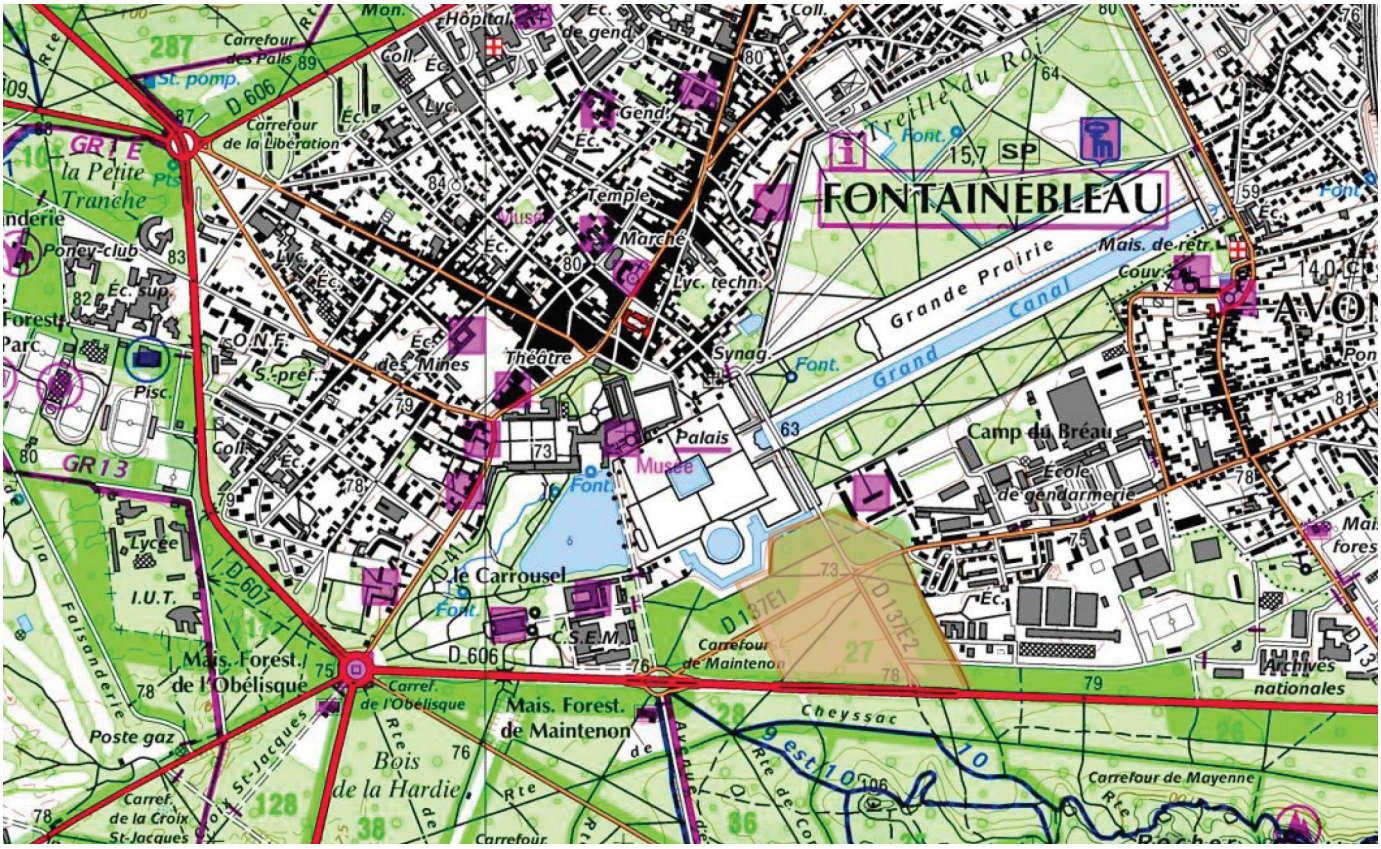

Zone concernée par les coupes

NATURE DES TRAVAUX

Amélioration des peuplements forestiers et sécurisation des lisières urbaines et routières : bucheronnage, élagage puis coupe des arbres dangereux et vieillissants.

Des restrictions de stationnement et des modifications de la circulation sur le RD 137 seront prises (conformément à l'arrêté municipal en vigueur pour ces travaux).

Conformément aux dispositions de l'article R 417-10 du Code de la Route, tous véhicules en infraction seront enlevés et déplacés par un garagiste désigné.

(article 4 de l'arrêté municipal 14.VO.844)

Contact

Agence ONF Île-de-France Est
217, bis rue Grande
77 300 Fontainebleau

Guillaume Larrière
guillaume.larriere@onf.fr